



DOSSIER

L'INDUSTRIE À LA MARTINIQUE

Souveraineté industrielle, Octroi de Mer, Vie chère, Défiscalisation... : L'industrie de la Martinique à la croisée des chemins ?
L'INTERVIEW DE CHARLES LARCHER

AVEC LES AVIS DE :

- Johnny Hajjar
- Justin Pamphile
- Arnaud René-Corail
- Henri Salomon
- Bertrand Clerc
- Katy Largen

ANTILLA

Depuis 1981

ÉDITION SPÉCIALE YOLES 2024

OFFREZ

**à votre entreprise
une belle visibilité
dans cet Hors-Série**



- **Contenu original**
- **Articles inédits**
- **Nombreuses surprises**

**Encore quelques espaces
publicitaires disponibles**

CONTACTEZ-NOUS AU 0696 73 26 26

■ AMPI

Entretien avec Charles Larcher Président de l'AMPI

Souveraineté industrielle, Octroi de Mer, Vie chère, Défiscalisation... : L'industrie de la Martinique à la croisée des chemins ?

DOSSIER RÉALISÉ PAR PHILIPPE PIED

Élu le 16 janvier dernier, président de l'Association Martiniquaise pour la Promotion de l'Industrie (AMPI), Charles Larcher a clairement affiché ses ambitions pour le développement industriel de la Martinique.

Au cœur de sa vision : le concept de «souveraineté industrielle», qui vise à donner à la Martinique plus de maîtrise dans le choix des secteurs à développer. Pour y parvenir, il prône un plan pluriannuel concerté avec la CTM, ainsi qu'une stabilité sur 10 ans des dispositifs clés comme l'octroi de mer, la défiscalisation et la LODEOM. Cela permettrait, d'attirer les investissements en offrant de la visibilité aux entreprises industrielles. il souhaite aussi renforcer les partenariats avec la Grande Distribution et la restauration collective pour promouvoir les produits de l'industrie locale. Enfin, il s'est montré déterminé à défendre le dispositif de l'octroi de mer, menacé par un éventuel remplacement par la TVA. Ses explications...

Comment se porte l'industrie Martiniquaise ? Quelles craintes avez-vous ?

L'industrie martiniquaise affiche des signes prometteurs de développement, avec une croissance de l'emploi et une participation dynamique au chiffre d'affaires de l'économie locale (près de 15% du total de l'activité économique). Les données de l'INSEE et d'autres indicateurs officiels témoignent d'un secteur en bonne santé (+ 12% d'emplois en 10 ans), démontrant une résilience particulièrement remarquable malgré les défis récents, tels que la crise sanitaire.

Le développement du secteur industriel martiniquais a été possible dans le cadre de dispositifs de soutien économique bien définis, tels que l'octroi de mer, la défiscalisation, la LODEOM et les fonds européens.

Pour nous, il y a une incohérence entre les chiffres encourageants pour l'industrie martiniquaise publiés par l'État (Insee, France Travail,



« LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE DE LA MARTINIQUE REPOSE SUR UNE VISION CLAIRE ET COHÉRENTE DE NOTRE AVENIR ÉCONOMIQUE, OÙ L'OCTROI DE MER JOUE UN RÔLE CENTRAL EN NOUS OFFRANT LA VISIBILITÉ NÉCESSAIRE POUR PLANIFIER ET INVESTIR AVEC CONFIANCE. »

Préfecture), et la volonté de remettre en cause le dispositif de l'Octroi de Mer pourtant maintes fois validé par Bruxelles.

Il est impératif de maintenir une stratégie économique cohérente et des dispositifs de soutien stables pour non seulement conserver, mais aussi pour renforcer la dynamique

positive de l'industrie martiniquaise.

Pour votre mandature, vous évoquez en début d'entretien la « Souveraineté industrielle », pouvez-vous nous en dire plus ?

La souveraineté industrielle est un pilier fondamental de toute économie durable et résiliente.

« EN TANT QUE PRÉSIDENT DE L'AMPI, JE DÉFENDRAI AVEC PASSION LES INTÉRÊTS DE L'INDUSTRIE MARTINICAISE ET INSISTERAI POUR QUE NOTRE VOIX SOIT ENTENDUE ET PRISE EN COMPTE DANS CETTE RÉFORME CRUCIALE DE L'OCTROI DE MER. »



Elle nous permet de ne pas dépendre excessivement des importations, réduisant ainsi notre empreinte carbone tout en favorisant la création d'emplois locaux et le développement de savoir-faire spécialisés.

En Martinique, cette notion revêt une importance particulière étant donné notre éloignement géographique et les défis logistiques associés aux importations.

Nous ne pouvons évidemment pas tout produire localement; il faut donc cibler les filières prioritaires, en concertation avec la CTM, qui comme toutes les régions d'Europe, est en charge du développement économique de notre territoire. L'objectif est de relocaliser davantage de production et de création de valeur sur notre région.

Par ailleurs, la souveraineté industrielle et son renforcement sont un enjeu prioritaire pour le gouvernement et une dynamique stratégique pour la Martinique.

Quelle est votre vision de l'initiative «Cœur Martinique» et comment pensez-vous qu'elle influencera le secteur industriel de l'île ?

«Cœur Martinique» est un pilier essentiel pour valoriser et promouvoir la production locale. C'est une association composée d'acteurs économiques (Syndicat de la Grande Distribution Alimentaire, Chambre de Commerce et d'Industrie de la Martinique, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Chambre d'Agriculture, AMPI) qui soutient l'agriculture, l'artisanat

› dernière-ment à Paris, en pleine discussion avec le Président Macron

et l'industrie avec un partenariat fort avec la Grande Distribution., ce qui est fondamental pour la souveraineté alimentaire de notre territoire.

«Cœur Martinique» vise à développer l'emploi en augmentant la visibilité de nos produits locaux et en incitant à une consommation responsable. Cette stratégie s'aligne pleinement avec notre vision industrielle à long terme et contribue significativement au développement économique de la Martinique.

Justement, vous appelez à l'élaboration d'un plan de développement industriel avec la CTM. Qu'attendez-vous d'un tel plan?

Ce plan pluriannuel de développement de l'industrie est crucial. Il permettrait de prioriser les secteurs stratégiques à développer, d'orienter en conséquence les formations nécessaires, et de donner une visibilité aux investisseurs. C'est un prérequis indispensable à l'atteinte de nos objectifs de souveraineté industrielle.

Vous insistez beaucoup sur la nécessité d'une «visibilité» et d'une «stabilité» pour les entreprises. Pourquoi ?

Dans l'industrie, le montant des investissements est élevé, que ce soit pour les bâtiments, les équipements, la formation du personnel qualifié ou la recherche et développement. Les entreprises de production locale ont besoin d'une



› ...et avec le Premier Ministre, Gabriel Attal

« **L'OCTROI DE MER NE CONTRIBUE PAS SEULEMENT AU FINANCEMENT DES COLLECTIVITÉS; C'EST AUSSI UN LEVIER INDISPENSABLE AU DÉVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION LOCALE. »**

visibilité sur au moins 10 ans pour se projeter sereinement. Être industriel en Martinique, c'est un vrai challenge que nous relevons avec enthousiasme tous les jours. Nos handicaps structurels sont reconnus par l'Europe au travers de l'article 349 : l'insularité, l'éloignement du continent européen, la faible superficie, le relief, le climat difficile. Ceux-ci entraînent un désavantage concurrentiel. Or, aujourd'hui, l'incertitude plane sur des dispositifs indispensables comme l'octroi de mer, la défiscalisation et la LODEOM. Cette instabilité réglementaire est un frein majeur aux investissements industriels. C'est pourquoi nous demandons à l'Etat une stabilité sur 10 ans de l'ensemble ces mécanismes de compensation des surcoûts. C'est une condition essentielle pour assurer la poursuite du développement de l'industrie martiniquaise.

Justement, et sujet doublement d'actualité, qu'en est-il du dossier brûlant de l'octroi de mer que l'État envisagerait de remplacer par la TVA ? Quelle est votre vision sur le sujet ?

La réforme de l'octroi de mer est une question essentielle qui touche directement au cœur de la stratégie industrielle de la Martinique. Je tiens à préciser que ma position, ainsi que celle de tous les producteurs locaux de

l'Outre-Mer, est d'être très vigilant. Il est primordial que toute réforme respecte trois principes fondamentaux : la protection de notre production locale, le maintien du budget des collectivités locales et le gain de pouvoir d'achat pour le consommateur. Une motion remise au ministre des Outre-Mer a été signée par 36 structures économiques de l'Outre-Mer, et 13 éminents représentants politiques.

Tout d'abord, l'octroi de mer est une imposition spécifique qui soutient activement notre industrie martiniquaise. Assurant la compétitivité de la production locale, il a pour enjeux : l'augmentation du niveau d'investissement industriel, la réduction de la dépendance aux importations, la diminution de « l'impact carbone » des importations et finalement le développement d'emplois qualifiés et de la souveraineté industrielle de la Martinique. C'est donc un outil essentiel qui bénéficie à la protection des produits fabriqués localement..

La CTM a réuni durant 4 mois, les acteurs du monde économique, les maires et les associations de consommateurs afin de co-construire une position commune partagée ; il ressort de cette concertation que cette taxe payée par les martiniquais doit rester en Martinique et ainsi contribuer



au développement du territoire.

A l'issue de cette concertation, je reste convaincu que le principe du dispositif doit être maintenu. Cependant, afin de lutter contre la vie chère, il doit être amélioré par la mise en place d'une péréquation tarifaire pour les produits de première nécessité non concurrents de notre production locale.

Nous devons comprendre que l'octroi de mer a un rôle structurant dans l'économie des régions ultramarines. Compensant les handicaps structurels, il est crucial pour nous, entreprises industrielles qui investissons dans la production locale et donc la création d'emplois qualifiés sur notre territoire.

« **EN TANT QUE PRÉSIDENT DE L'AMPI, JE SUIS CONVAINCU QUE L'ENSEMBLE DU DISPOSITIF RELATIF À L'OCTROI DE MER DOIT ÊTRE MAINTENU ET OPTIMISÉ PAR UNE PÉRÉQUATION SUR LES PRODUITS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ NON CONCURRENTS DE LA PRODUCTION LOCALE »**

La réforme envisagée par le gouvernement doit donc être analysée avec la plus grande attention. L'introduction envisagée d'une TVA régionale, en remplacement de l'octroi de mer, suscite chez les acteurs locaux de vives inquiétudes.

En effet, la TVA, contrairement à l'octroi de mer actuel, peut s'appliquer à la fois aux biens et aux services, ayant pour conséquence l'augmentation du coût de la vie pour les martiniquais en renchérissant les services qui, actuellement, ne sont pas taxés par l'octroi de mer (Loyers, téléphonie...).

Le remplacement de l'octroi de mer par la TVA aurait pour conséquence :

Un risque accru d'inflation (augmentation 2 fois plus importante de la TVA vs Octroi de mer entre 2021 et 2022 [données IEDOM])
Une forte réduction voire même une disparition de la production industrielle locale en déstabilisant un écosystème aux équilibres fragiles.

Le développement du chômage dû à la fermeture de nos usines martiniquaises

Un impact carbone démultiplié par une augmentation mécanique des importations

LA TVA, CONTRAIREMENT À L'OCTROI DE MER, S'APPLIQUE À LA FOIS AUX BIENS ET AUX SERVICES, ET POURRAIT DONC AUGMENTER LE COÛT DE LA VIE POUR LES MARTINIQUAIS EN RENCHÉRISSENT LES SERVICES QUI, ACTUELLEMENT, NE SONT PAS TAXÉS PAR L'OCTROI DE MER. »

Des prix augmentés notamment sur les services par une TVA passant de 8,5% à près de 20%

Une perte d'autonomie fiscale pour la Martinique et donc le risque d'une dégradation des services publics proposés à la population.

Face à un tel risque d'une déstabilisation de la production locale des économies ultramarines, nous demandons à l'Etat de poursuivre la concertation et l'écoute des

propositions qui émanent des territoires, et singulièrement de la Martinique.

En somme, je soutiens une approche prudente et réfléchie, privilégiant le dialogue, la concertation avec toutes les parties prenantes. L'objectif est de trouver un consensus qui préserve les intérêts des industriels et autres acteurs économiques, des collectivités et



L'ASSOCIATION MARTINIQUAISE POUR LA PROMOTION DE L'INDUSTRIE (AMPI)

L'AMPI regroupe neuf grandes filières industrielles : Accessoires auto, Agroalimentaire, Ameublement, Chimie & Parachimie, Énergie, Environnement, Imprimerie, Matériaux de construction et Travail des métaux.

POUR ADHÉRER À L'AMPI LES ENTREPRISES DOIVENT :

Posséder un code NAF qui correspond à une activité industrielle

Employer au moins cinq collaborateurs dans des fonctions de production, soulignant l'importance de la contribution à l'emploi local.

Avoir réalisé un investissement d'au moins 150 000 euros dans l'outil de production, pour démontrer l'engagement de l'entreprise envers le développement industriel.

Et comme pour toute association, une cotisation est requise, ce qui contribue au budget de l'AMPI et soutient ses actions en faveur de l'industrie martiniquaise.

Les membres bénéficient de différents services tels que la représentation collective auprès des pouvoirs publics (Etat, CTM, EPCI ...), l'accès à des informations et des formations spécifiques, ainsi que la participation à des projets et des initiatives destinées à promouvoir la production industrielle locale.

des consommateurs. Nous sommes prêts à travailler avec le gouvernement pour élaborer des propositions qui répondent à ces impératifs.

En tant que président de l'AMPI, je défendrai avec passion les intérêts de l'industrie martiniquaise et insisterai pour que notre voix soit entendue et prise en compte dans cette réforme cruciale de l'octroi de mer.

Pouvez-vous développer ce que vous venez de dire sur les solutions pour lutter contre la vie chère ?

Pour lutter contre la vie chère, surtout dans un contexte insulaire comme la Martinique, il faudrait adopter une stratégie multifacette. Selon moi il faut soutenir une approche qui englobe le renforcement de la production locale, le maintien de dispositifs fiscaux adaptés, et la promotion de partenariats stratégiques :

Premièrement, la mise en place de la péréquation sur l'Octroi de Mer pour les produits non concurrents de la production locale (proposition validée dans les ateliers de la CTM) permettra de baisser les prix des produits de première nécessité.

Deuxièmement, l'augmentation de la production locale industrielle conduira à une plus forte compétitivité des entreprises qui peuvent alors proposer des produits locaux moins chers.

Troisièmement, il est essentiel de maintenir des dispositifs de soutien tels que l'octroi de mer, qui « protège » les produits fabriqués localement, et des mesures de défiscalisation, qui permettent l'investissement et renforce la compétitivité industrielle. En réorientant la consommation locale de produits importés vers la production locale, les emplois générés

« **NOUS SERONS TRÈS VIGILANTS À CE QUE CETTE RÉFORME RESPECTE 3 PRINCIPES : LA PROTECTION DE LA PRODUCTION LOCALE, LE MAINTIEN DU BUDGET DES COLLECTIVITÉS LOCALES, LE CONSOMMATEUR MARTINICAIS SOIT GAGNANT.»**

assurent alors la distribution de revenus importants en lieu et place des allocations chômage.

Enfin, l'établissement de partenariats stratégiques avec les acteurs clés tels que la grande distribution et les services de restauration collective, notamment les cantines scolaires, contribue à la promotion des produits locaux et à leur intégration dans le quotidien des consommateurs, ce qui peut aider à modérer les prix.

Lutter contre la vie chère en Martinique nécessite une vision concertée de long terme et une planification stratégique, en veillant à développer la souveraineté industrielle et alimentaire.

Le mot de la fin vous appartient, pourriez-vous nous résumer votre vision et vos attentes concernant l'avenir industriel de la Martinique ?

Je tiens à réaffirmer l'importance cruciale de la souveraineté indus-

trielle pour l'avenir de la Martinique. La clé de notre prospérité réside dans la capacité à définir et à soutenir nos secteurs industriels, une démarche qui exige une cohérence et une stabilité des dispositifs tels que l'octroi de mer. Ce dernier n'est pas un simple levier fiscal, mais le pilier qui garantit à la fois la protection de notre production locale et l'autonomie fiscale de nos collectivités. L'État doit reconnaître cette réalité et offrir une visibilité à long terme pour nos industriels, car c'est avec une stratégie économique prévisible et des mesures de soutien constantes que nous bâtirons un tissu industriel dynamique, capable de générer des emplois qualifiés et d'assurer une croissance durable pour notre région. En somme, l'industrie martiniquaise a besoin de stabilité des dispositifs pour continuer à innover, à investir et à contribuer au rayonnement de notre territoire.» ■

Page suivante les avis sur la réforme de l'Octroi de Mer de La Réunion et de la Guadeloupe...



LE PARCOURS DE CHARLES LARCHER

Ingénieur de formation, Charles Larcher a acquis une solide expérience de 34 ans dans l'industrie, d'abord 4 ans en Guadeloupe puis 30 ans en Martinique. Il a travaillé dans diverses filières comme la boulangerie industrielle surgelée, les pâtes alimentaires, le chocolat et les spiritueux (rhum). Avant d'être élu président de l'AMPI, il occupait déjà des fonctions de représentation des industriels en tant que vice-président de l'AMPI et Président du CODERUM (comité de développement du rhum). Son parcours lui a permis de bien cerner les enjeux et les défis du secteur industriel martiniquais. Il est directeur des Rhums Cléments et Chocolat Elot au sein de GBH.

LES POSITIONS À LA GUADELOUPE



L'opinion générale des acteurs guadeloupéens sur la réforme de l'octroi de mer, tel qu'exprimée lors des ateliers de concertation, semble être fortement défavorable à la refonte du dispositif telle qu'envisagée par l'État. Les principaux points de consensus parmi les acteurs, qui incluent les représentants des entreprises de production, les importateurs/distributeurs, les communes et les consommateurs, sont les suivants:

Maintien de l'octroi de mer: Il y a une unanimité sur le fait que la taxe et son produit doivent rester sous l'autorité de gestion de la Guadeloupe et être au service de son propre développement. Les acteurs se méfient d'un état central qui pourrait appliquer une politique fiscale uniforme sans tenir compte des spécificités locales. **Besoin d'une étude d'impact:** Toute proposition de modification du dispositif doit émaner des besoins exprimés par les acteurs guadeloupéens eux-mêmes et doit faire l'objet d'une étude d'impact préalable afin de démontrer les avantages pour le territoire.

Rejet d'un calendrier précipité: Les acteurs estiment que le calendrier imposé par l'État est trop hâtif et risque de perturber l'écosystème économique fragile de la Guadeloupe.

Autonomie fiscale: Il y a une forte opposition à l'idée de remplacer l'octroi de mer par un complément de TVA nationale, car cela réduirait l'autonomie fiscale et décisionnelle de la Guadeloupe.

Les acteurs sont également ouverts à des ajustements visant à optimiser le dispositif existant, notamment pour poursuivre le développement de la production locale, mieux intégrer le consommateur en tant qu'acteur du développement régional, sécuriser le budget des communes et accroître leur niveau d'investissement, et améliorer les conditions de mise en œuvre du dispositif.

En résumé, les acteurs guadeloupéens, tout en reconnaissant que le dispositif de l'octroi de mer mérite d'être optimisé, refusent catégoriquement la perspective d'une réforme qui supprimerait l'autonomie fiscale de la Guadeloupe et affaiblirait son économie locale. Ils appellent à une concertation approfondie pour toute réforme future.

LES POSITIONS À LA RÉUNION



Les acteurs politiques et économiques de l'île de La Réunion sont unanimes dans leur défense de l'octroi de mer face aux propositions de réforme. **Huguette Bello**, présidente de la Région, insiste sur l'importance de privilégier la pédagogie sur la démagogie et avertit que la réforme risque d'appauvrir les Réunionnais en affaiblissant les collectivités, la production locale et les consommateurs. **Cyrille Melchior**, président du Département, appelle à la préservation de l'autonomie fiscale et met l'accent sur la protection de la production locale. **Serge Hoareau**, président de l'AMDR, souligne l'importance capitale de l'octroi de mer pour le financement des collectivités locales et prévient contre les conséquences d'une réforme abrupte.

Gérard Lebon de la CPME Réunion défend l'octroi de mer comme un outil de protection et d'encouragement de l'ancrage territorial. **Bruno Robert** de la Chambre d'agriculture rappelle que la taxe aide à protéger l'économie locale et souligne le vrai problème de La Réunion: la faiblesse des revenus. **Michel Dijoux** de l'ADIR prévient que la suppression de l'octroi de mer anéantirait l'industrie locale. Enfin, **Bernard Picardo** de la Chambre de métiers et de l'artisanat met en garde contre le remplacement de l'octroi de mer par une TVA régionale qui pourrait entraîner un manque de clarté quant à la destination des fonds.

L'opposition à la réforme est claire : ces acteurs demandent une concertation et préconisent un «dépoussiérage» de l'octroi de mer plutôt que sa suppression, mettant en avant la protection de l'économie locale et la souveraineté fiscale des territoires ultramarins.

■ DÉPUTÉ DE LA 3ÈME CIRCONSCRIPTION - JOHNNY HAJJAR

« L'industrie martiniquaise créatrice de richesse doit rester maîtresse de son destin »



La quête d'autonomie et de développement industrielle et économique de la Martinique se heurte à un défi de taille : la réforme envisagée de l'octroi de mer par l'État. Considéré notamment comme un bouclier de la production locale, un moyen d'investissement et de compensation des surcoûts liés aux contraintes structurelles essentielles pour de nombreux acteurs économiques locaux, son éventuelle transformation en profondeur fait planer une menace existentielle sur le fragile tissu industriel martiniquais, moteur avec d'autres de la production locale.

Dans ce contexte tendu, la voix de Johnny Hajjar, député de la 3ème circonscription et figure du Parti Progressiste Martiniquais (PPM), porte haut et fort la défense d'un nouveau modèle économique endogène à la Martinique. Fer

de lance résolument ancré dans le camp du «Produisons et exportons Martinique», il n'a de cesse d'alerter sur les risques d'un réformisme aveugle qui, selon lui, détruirait les garde-fous de la production locale, détruirait l'emploi et le tissu économique déjà fragile au profit d'une dépendance renforcée aux importations, à la mondialisation, d'une centralisation parisienne accrue de la fiscalité sans aucune garantie de baisse des prix ni du respect de la sécurité des martiniquais. Mais au-delà du débat sensible sur l'octroi de mer, Johnny Hajjar appelle à une véritable prise de conscience sur les formidables opportunités de

rebond industriel qui s'offrent au territoire. Dans cet entretien, le parlementaire martèle avec conviction sa feuille de route pour faire de la Martinique un pôle régional incontournable, portée par ses atouts naturels, la valorisation de ses filières d'excellence et la quête d'une autonomie retrouvée.

Antilla : Monsieur le député, quelle est votre analyse sur la question industrielle en Martinique ?

Johnny Hajjar : La question industrielle en Martinique est pour moi vitale, à la fois en termes d'oxygénation du pays et de développement. L'industrie représente une création de production locale à différents niveaux qui permet fondamentalement de réduire notre dépendance vis-à-vis de l'extérieur. C'est un enjeu majeur notamment pour créer de la richesse et investir localement et durablement, améliorer le quotidien des martiniquais, diminuer le coût de la vie, en développant nos savoir-faire et compétences locales, notre génie martiniquais.

Quels seraient les bénéfices d'un développement industriel accru ?

En augmentant notre production locale, nous créons de l'activité économique, des emplois, des revenus pour augmenter le niveau de vie collectivement. Cela permet

« JE CROIS PROFONDÉMENT AU GÉNIE CRÉATIF ET ENTREPRENEURIAL DES MARTINQUAIS. NOS ENTREPRISES INDUSTRIELLES EXISTANTES SONT DÉJÀ DE FORMIDABLES AMBASSADRICES. MAIS NOUS DEVONS DÉCOUPLER CES INITIATIVES VERTUEUSES POUR NOTRE TERRITOIRE »

de réduire le chômage, la précarité et l'extrême pauvreté. C'est pourquoi il faut développer une diplomatie territoriale pour importer à moindre coût les matières premières à transformer localement et donc créer localement des activités de transformation pour augmenter notre production locale. Simultanément nous négocions des marchés prioritaires d'écoulement avec notamment des régions françaises. Nous pourrions alors par péréquation, en appliquant des économies d'échelles, vendre nos produits moins chers localement tout en les vendant plus chers à l'export.

Vous semblez accorder une grande importance à l'octroi de mer dans ce processus ?

L'octroi de mer est aujourd'hui un outil essentiel pour mener à bien cette transition vers plus d'autonomie industrielle et alimentaire. C'est aussi un financement des services publics par la création de richesse locale. Il protège notre production de la concurrence des importations massives et permet d'investir dans nos industries, en donnant de la visibilité à long terme, de la sécurité et de la confiance aux entreprises locales. Le faire disparaître ou le transformer en TVA serait un coup très grave porté au niveau économique et social.

Pourtant un rapport préconise une réforme, qu'en pensez-vous ?

Le rapport de la Cour des comptes qui préconise une réforme de l'octroi de mer est très orienté à charge, sans méthodologie scientifique selon les experts économistes que j'ai consulté. D'ailleurs ce rapport étudie l'octroi de mer sur les années 2019 à 2021

donc en plein COVID, ce n'est pas sérieux. Ses propositions de modification reprennent les conclusions du rapport FERDI commandé par le Ministère de l'Economie et des finances, écarte celles de chercheurs émérites auditionnés et n'incluent aucune étude d'impact sur la vie chère qu'elles sont censées favoriser.

**L'OCTROI DE MER EST
AUJOURD'HUI UN OUTIL
ESSENTIEL POUR MENER
À BIEN CETTE
TRANSITION VERS PLUS
D'AUTONOMIE
INDUSTRIELLE ET
ALIMENTAIRE. C'EST
AUSSI UN FINANCEMENT
DES SERVICES PUBLICS
PAR LA CRÉATION DE
RICHESSE LOCALE."**

Au contraire, elles vont plutôt détruire notre système industriel naissant et nous livrer à la mondialisation sans protection.

Au-delà de l'aspect économique, quels autres enjeux voyez-vous ?

Au-delà de l'impact économique, cette réforme remet en cause notre autonomie fiscale résiduelle. L'octroi de mer est la seule taxe prélevée et redistribuée localement. Si elle devient une TVA, ces recettes repartiront vers l'État, qui nous rendra dépendants de ses dotations et subventions qui diminueront au fil des années et le tour est joué. C'est un très mauvais signal recentralisateur envoyé aux territoires d'Outre-mer.

Avez-vous des propositions alternatives sur ce dossier ?

Si l'État souhaite revoir la fiscalité, il doit avoir une vision

d'ensemble. Il s'agit aussi de regarder la TVA qui rapporte beaucoup plus, richesse créée localement mais qui repart dans les caisses de l'Etat et qui accroît davantage la vie chère. On pourrait réaffecter la TVA à une allocation pour les plus en difficultés notamment retraités et étudiants à condition d'acheter localement (voir rapport n°1 549 du 20 juillet 2023 sur le coût de la vie), d'ailleurs la TVA est à Zéro en Guyane et à Mayotte. C'est une discrimination injustifiée entre territoires ultra-marins. Un vrai débat national sur la fiscalité Outre-mer doit avoir lieu, sans se focaliser de manière unilatérale sur l'octroi de mer uniquement par dogmatisme et par centralisme.

Vous n'avez de cesse d'alerter sur les dangers d'un réformisme aveugle de l'octroi de mer. Pensez-vous faire entendre la voix de l'industrie martiniquaise ?

Nous devons faire front, sortir de la manipulation et dire la vérité en apportant des réponses structurelles à la vie chère et surtout réalistes pour augmenter le niveau de vie des Martiniquais (je vous renvoie aux 70 propositions du rapport précité). Ce débat est crucial pour l'avenir économique de la Martinique. Qu'il y ait une amélioration du dispositif de l'octroi de mer par règlement de quelques anomalies, serait normal. Mais ce n'est pas ce qui est proposé par l'Etat. Nous devons absolument préserver nos outils de protection, de développement endogène et notre peu de responsabilité locale, notre capacité de décision et d'initiative locale, voire l'augmenter. Attention aux remèdes qui aggravent et génèrent d'autres maladies. Réponse dans les prochains mois...

Pour conclure, quel message souhaiteriez-vous faire passer ?

Je crois profondément au génie créatif et entrepreneurial des Martiniquais. Nos entreprises industrielles existantes sont déjà de formidables ambassadrices. Mais nous devons décupler ces initiatives vertueuses pour notre territoire. L'enjeu est de recréer une véritable économie productive, créatrice d'emplois et de richesses qui ne soient pas dépendantes des transferts publics. C'est la clé pour construire un avenir durable, meilleur, progressiste et humaniste, avec plus de responsabilité et d'initiative locale au service des martiniquais et de la Martinique dans le cadre de la République française. ■

■ COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE MARTINIQUE

Renforcer l'Économie Martiniquaise : Les Stratégies de la CTM avec Arnaud René-Corail



La Martinique fait face à des défis économiques considérables, oscillant entre la nécessité de soutenir son industrie locale et celle de se conformer aux exigences de la mondialisation. **Arnaud René-Corail, conseiller exécutif en charge des finances à la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM)**, joue un rôle clé dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies visant à dynamiser l'économie de l'île. À travers une série de mesures innovantes, notamment l'exonération de l'octroi de mer et l'optimisation des fonds européens, la CTM s'efforce de créer un environnement propice au développement industriel. Dans cet entretien, M. René-Corail nous offre un aperçu précieux des initiatives en cours, des défis rencontrés et des visions d'avenir pour une Martinique économiquement robuste et durable.

Monsieur René-Corail, pourriez-vous nous expliquer en quoi consistent les efforts de la CTM pour soutenir l'industrie locale en Martinique ?
Absolument. Notre approche repose sur deux piliers

principaux : l'allégement fiscal et le soutien direct aux entreprises. En exonérant l'octroi de mer sur les intrants, nous réduisons les coûts de production pour nos industries locales, favorisant ainsi leur compétitivité. Parallèlement, nous canalisons les fonds européens vers des projets qui promeuvent l'innovation et le développement durable, assurant une croissance à long terme de notre tissu industriel.

Face aux enjeux de la sobriété énergétique et des surcoûts de production, comment la CTM envisage-t-elle d'améliorer la compétitivité des produits martiniquais ?

C'est un défi majeur. Nous travaillons à rendre nos industries moins énergivores et plus écologiques, un impératif autant économique qu'environnemental. L'efficacité énergétique et l'utilisation de sources d'énergie renouvelables sont au cœur de nos stratégies. Concernant les surcoûts, nous nous efforçons de créer un environnement où nos entreprises peuvent bénéficier d'économies d'échelle, malgré notre marché relativement petit. Cela implique aussi un travail de sensibilisation pour valoriser le «consommer local».

La protection de la production locale face à la concurrence des importations est cruciale. Comment la CTM renforce-t-elle cette protection tout en équilibrant les relations avec les importateurs ?

Notre politique s'articule autour du principe de préférence locale, sans pour autant tomber dans le protectionnisme

exacerbé. Nous utilisons des mécanismes tels que le différentiel d'octroi de mer pour protéger nos industries sans isoler notre économie. Cela nécessite une régulation fine, pour laquelle nous dialoguons constamment avec les producteurs locaux et les importateurs, cherchant à trouver un équilibre qui bénéficie à l'économie martiniquaise dans son ensemble.

Que pensez-vous du projet de réforme de l'octroi de mer ?

Je suis favorable à une réforme de l'octroi de mer qui maintiendrait les recettes des communes et qui serait compensée par un système dynamique pour toutes les collectivités, y compris la CTM. Cependant, il est important de prendre en compte les défis auxquels font face les entreprises locales en termes de compétitivité. À la CTM, nous utilisons l'octroi de mer pour protéger la production locale en appliquant un taux plus élevé sur les produits importés concurrents. Cela permet de soutenir les entreprises locales et de maintenir les emplois dans les secteurs concernés. Toutefois, le différentiel de taux d'octroi de mer ne suffit pas toujours à couvrir les surcoûts liés à la production locale, ce qui peut rendre les produits locaux moins compétitifs. Il est donc important de trouver un équilibre entre la protection de la production locale et la compétitivité des produits locaux par rapport aux produits importés. Il ne faut pas oublier non plus que l'industrie représente plus de 34.000 personnes qui travaillent dans la production locale et que le CTM perçoit environ 20% de l'Octroi de mer

Quel message souhaitez-vous adresser aux Martiniquais et aux partenaires économiques de Martinique ?

La Martinique a un potentiel économique immense. Grâce à la créativité de nos entrepreneurs et au soutien de la CTM, nous pouvons surmonter les défis présents et futurs. Je souhaite souligner l'importance de la solidarité et de la confiance dans notre démarche vers une Martinique prospère, où l'industrie locale joue un rôle de premier plan dans notre économie. Ensemble, nous pouvons bâtir un avenir durable pour notre île.

«Consommer responsable, consommer local»



Henri Salomon, président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Martinique et de l'association Coeur Martinique, s'est entretenu avec nous pour évoquer l'importance de la production locale et de l'industrie dans le développement économique de la Martinique. Selon lui, l'une des clés pour enrayer le déclin démographique et rendre le territoire plus attractif est de soutenir et de développer la production locale, en impliquant tous les acteurs économiques et en favorisant la consommation responsable et locale.

En tant que président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, quel est votre avis sur l'industrie en Martinique ?

Henri Salomon : Je milite pour une production locale que l'on doit soutenir et développer, car elle permet de créer des emplois, des filières de formation et des opportunités de création d'entreprise pour les jeunes. L'industrie est une composante importante de cette production locale, au même titre que l'artisanat, l'agriculture, la pêche, les productions immatérielles et numériques, la culture et les arts. Tous ces acteurs doivent travailler ensemble pour créer du développement économique en

Martinique et rendre le territoire plus attractif.

Notre Martinique doit absolument continuer à développer sa production industrielle, pour gagner en autonomie vis à vis des importations, pour les emplois de qualité créés, pour la qualité environnemental et la traçabilité de leur production. L'industrie crée d'ailleurs de nombreux artisans, agriculteurs, entreprises de services.

Certaines entreprises artisanales en se développant deviennent des petites entreprises industrielles de proximité.

Nous sommes donc en réseau et interdépendants les uns des autres pour notre développement.

Quel est le rôle de l'industrie dans ce développement économique ?

L'industrie a son rôle à jouer dans la création de biens, d'emplois et le renforcement de notre souveraineté économique.

Les martiniquais ont pu se rendre compte de son importance pendant la crise COVID. Sans industrie, sans agriculture, sans artisanat les effets de la crise auraient été encore plus sévères pour nos compatriotes.

Toutes les composantes de la production locale, y compris l'industrie, travaillent ensemble pour créer des synergies et des opportunités de croissance.

Ce cycle court permet de créer un flux financier qui profite d'abord aux martiniquais. L'argent reste et circule en Martinique.

L'importation de biens industriels ou agricoles en masse envoie tous nos capitaux vers des pays extérieurs peu soucieux du

développement de la Martinique.

Pour cela, il est important que les consommateurs locaux soutiennent leur production locale par des actes de consommation responsable.

La Collectivité Territoriale, l'Etat et l'Europe doivent également s'engager quotidiennement aux côtés des acteurs en facilitant l'accès au financement, aux subventions et en établissant une stratégie de développement visible et partagée par tous.

Pouvez-vous nous en dire plus sur l'association Coeur Martinique et ses actions pour promouvoir la production locale ?

Coeur Martinique est une association que je préside et qui a pour mission de promouvoir la production locale en augmentant la visibilité pour les consommateurs.

Nous avons créé la marque « Coeur Martinique » qui peut être utilisée par tout producteur martiniquais, après bien sûr validation par l'association.

Nous organiserons également des événements tels que le Village de la Production Locale et des actions pédagogiques dans les écoles pour sensibiliser le grand public aux enjeux de la production locale et de la consommation responsable.

Nous contribuons à la structuration des filières aux côtés des chambres consulaires, du SDGA et de l'AMPI.

Il existe plusieurs labels pour la production locale en Martinique. Pouvez-vous nous les expliquer ?

Il y a la marque Coeur Martinique, qui est orange, et une déclinaison pour les produits de l'agriculture, qui est verte.

Il s'agit d'une démarche volontaire des producteurs pour plus de visibilité et de simplicité du message au consommateur.

Quel est votre mot de la fin ?

Henri Salomon : Soyons fiers de nos acteurs locaux, industriels, artisans, agriculteurs, pêcheurs, artistes qui contribuent à créer des emplois en Martinique.

Consommez responsable, consommer d'abord local !

■ ASSOCIATION DES MAIRES DE MARTINIQUE - JUSTIN PAMPHILE

« L'industrie martiniquaise, un secteur clé à protéger et développer »



Dans le cadre de ce dossier consacré à l'industrie martiniquaise et son devenir, nous avons rencontré **Justin Pamphile, Maire du Lorrain et Président de l'association des Maires de Martinique**. Il nous livre son analyse sur l'importance de ce secteur pour l'économie locale et les enjeux auxquels il fait face. Il revient également sur les relations entre les différents maires et leurs actions pour préserver et développer l'industrie martiniquaise.

Quel est votre avis sur le secteur de l'industrie à la Martinique et pourquoi est-il important de le préserver ?

Justin Pamphile : Le secteur de l'industrie en Martinique est fondamental pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il garantit le dynamisme économique et la dimension productive du territoire. Ensuite, il est pourvoyeur d'emploi et permet aux Martiniquais d'être à la pointe en matière d'innovation

et de développement de nouveaux champs d'activité. Il est donc essentiel de protéger et de développer cette industrie. Cela passe par la consommation des produits fabriqués localement et par la mise en place de mesures de protection saines, comme

l'octroi de mer, qui ne faussent pas la concurrence avec les industries à l'échelle européenne et internationale.

Quelles sont les relations entre les différents maires des communes martiniquaises et comment collaborent-ils pour soutenir l'industrie locale ?

Nous travaillons régulièrement avec l'Association pour la Promotion de l'industrie locale (AMPI) et son président, Charles Larcher. Les maires sont conscients de l'importance de l'industrie pour leur commune et pour la Martinique dans son ensemble. Nous sommes tous favorables à la protection et au développement de ce secteur, et nous sommes prêts à nous engager à leurs côtés chaque fois que cela sera nécessaire. En collaborant étroitement, nous pouvons mettre en place des politiques et des actions concertées pour soutenir l'industrie locale et encourager son essor.

L'octroi de mer représente 50 % des recettes de fonctionnement des collectivités locales. Quelle est votre position sur les réformes en cours et comment préserver cette source de

« NOUS DEVONS TROUVER UN ÉQUILIBRE ENTRE LA PROTECTION DE L'INDUSTRIE LOCALE ET LA PRÉSERVATION DES RECETTES DES COLLECTIVITÉS, TOUT EN VEILLANT À CE QUE LES RÉFORMES SOIENT JUSTES ET ÉQUITABLES POUR TOUS LES ACTEURS CONCERNÉS. »

financement tout en protégeant l'industrie locale ?

L'octroi de mer est une recette essentielle pour les collectivités locales. Il est donc important de réformer ce système tout en préservant les recettes qui sont impactées, comme l'octroi de mer. La réforme de l'octroi de mer doit être guidée par la volonté de maintenir notre industrie forte et de redistribuer équitablement la charge fiscale. Il ne s'agit pas simplement de baisser le coût de la vie à court terme, mais de penser à la santé économique à long terme de la Martinique. Les discussions doivent reconnaître l'importance de l'octroi de mer dans le maintien d'une certaine autosuffisance et la dynamisation de notre marché local. La réforme ne doit pas affaiblir nos industries face à la concurrence internationale mais, au contraire, garantir que nos entreprises puissent continuer à innover et à créer des emplois. Finalement, les propositions de changements devraient être communiqués clairement pour que tous les acteurs économiques comprennent les enjeux et participent à l'effort collectif. C'est une question de justice économique et de solidarité régionale.

Les maires ont toujours fait des efforts en matière d'exonérations, mais il est crucial que les autres acteurs, comme l'État, fassent également preuve de transparence et de responsabilité. Les dépenses de l'État et la dette publique ne doivent pas être imputées aux collectivités locales, dont les budgets sont votés en équilibre et soumis à des règles strictes. Nous devons

EN TRAVAILLANT ENSEMBLE, NOUS POUVONS RELEVER CES DÉFIS ET ASSURER UN AVENIR PROSPÈRE À L'INDUSTRIE MARTINICAISE."

trouver un équilibre entre la protection de l'industrie locale et la préservation des recettes des collectivités, tout en veillant à ce que les réformes soient justes et équitables pour tous les acteurs concernés.

Vous avez évoqué que lorsque l'octroi de mer est exonéré sur certains produits, la TVA reste inchangée. Selon vous, ne faudrait-il pas réduire parallèlement la TVA pour une véritable baisse des prix pour le consommateur ?

Tout à fait, c'est un point essentiel. Si on veut vraiment jouer la transparence et l'équité, quand l'octroi de mer est réduit ou supprimé sur un produit de première nécessité, la TVA doit également être revue à la baisse, voire supprimée elle aussi. On ne peut pas demander aux seules collectivités locales de faire des efforts sur l'octroi de mer si l'État ne s'aligne pas en réduisant la TVA. Tout le monde doit prendre sa part dans la lutte contre la vie chère. Une exonération partielle ne sert à rien si les prix restent élevés pour le consommateur final. Un rééquilibrage global des taxes est indispensable pour que ces mesures aient un réel impact sur le pouvoir d'achat des Martiniquais.



Quels sont les défis auxquels l'industrie martiniquaise est confrontée et comment les surmonter ?

L'industrie martiniquaise fait face à plusieurs défis, tels que la concurrence internationale, les coûts de production élevés et les difficultés d'accès aux marchés. Pour surmonter ces obstacles, il est nécessaire de mettre en place des politiques de soutien adaptées, comme des aides à l'investissement, des mesures fiscales incitatives et des programmes de formation pour les travailleurs. Il est également important de promouvoir la consommation des produits locaux et de renforcer les partenariats entre les acteurs économiques, les collectivités locales et l'État. En travaillant ensemble, nous pouvons relever ces défis et assurer un avenir prospère à l'industrie martiniquaise.

En conclusion, quel est votre message concernant l'avenir de l'industrie martiniquaise et le rôle des maires dans son développement ?

Mon message est clair : il faut protéger et développer l'industrie martiniquaise, tout en garantissant la transparence et l'équité dans les mécanismes de soutien et de protection. Les maires ont un rôle essentiel à jouer dans ce processus, en collaborant étroitement avec les acteurs locaux et en mettant en place des politiques adaptées pour encourager l'essor de l'industrie. Ensemble, nous pouvons assurer un avenir prospère à notre territoire et offrir de nouvelles opportunités économiques aux Martiniquais.

■ BERTRAND CLERC, CHEF D'ENTREPRISES

«L'octroi de mer est la mère de toutes les aides pour l'industrie locale»

L'industrie agroalimentaire en Martinique joue un rôle crucial pour l'économie et l'emploi local, mais doit relever de nombreux défis liés à notre insularité. Bertrand Clerc, directeur général de la Somes, a levé le voile sur les nombreux défis auxquels sont confrontées les industries locales. Faisant face à un marché restreint et à une rude concurrence, la survie de ces entreprises dépend largement des aides mises en place, notamment l'octroi de mer. Extraits de cet entretien...



› Bertrand Clerc

Antilla : Quels sont les principaux défis rencontrés par votre secteur, en tant qu'industriel local ?

Bertrand Clerc : Nous devons faire face à la hausse persistante des prix de l'alimentation et aux enjeux de la transition écologique, qui nécessiteront d'augmenter nos investissements de 10 à 15%. Cependant, ce nouveau défi comme celui de la transition numérique sont incontournables et font partie de notre indispensable contribution à la préservation de l'avenir des générations futures. Le paradoxe, c'est que nous devons faire aussi bien, voire mieux que nos concurrents hexagonaux, avec beaucoup moins de moyens. L'élément déterminant, c'est la taille réduite du marché local. Je produis 80 millions de litres d'eau par an, ce qui peut paraître énorme, mais le premier producteur français en produit des milliards ! Avec une population d'à peine 300 000 habitants, l'amortissement des coûts est un enjeu majeur.

Comment parvenez-vous alors à rester compétitif face à ces géants ?

BC: On ne se bat pas à armes égales, mais la qualité de nos produits doit être au moins équivalente. On est donc obligé de d'investir puissamment dans des équipements performants et du personnel très qualifié. 15% de notre chiffre d'affaires est réinvesti chaque année pour moderniser notre outil industriel. Faute de quoi, nos produits seraient qualitativement non compétitifs.

Les aides publiques sont donc cruciales ?

BC: Absolument. Le FEDER finance une partie de nos investissements, et l'aide aux intrants contribue à alléger les surcoût liés à notre éloignement des sources d'approvisionnement de nos matières premières, mais le contributeur fondamentale à la compensation de nos surcoûts d'exploitation reste l'octroi de mer. Sans celui-ci, à court ou moyen terme, la grande majorité des productions locales industrielles et agricoles disparaîtraient purement et simplement. C'est la mère de toutes les aides pour nous !

VEUT-ON UNE MARTINIQUE QUI PRODUIT SA PROPRE RICHESSE OU UNE MARTINIQUE ASSISTÉE, DÉPENDANTE DES SUBVENTIONS D'ÉTAT ? »

Justement, il est question d'une réforme de ce dispositif...

BC: C'est un danger réel et extrême pour nous. Si cet outil de compensation des surcoûts disparaît, le tissu industriel ainsi que l'écosystème qui s'est développé ces 20-30 dernières années seront progressivement mais inéluctablement anéantis. Veut-on une Martinique qui produit sa propre richesse ou une Martinique assistée, dépendante des subventions d'État ?

Vous dites que le marché local restreint est un handicap majeur. Mais les autres secteurs traditionnels comme certains produits agricoles bénéficient aussi d'aides pour compenser ce problème, non ?

BC : C'est vrai, d'ailleurs l'agriculture est confrontée aux mêmes défis et enjeux que ceux de l'industrie. Pour eux, comme pour nous, gagner la bataille de la compétitivité sur nos principaux marchés respectifs est vital. Sachant qu'à notre grande fierté ils ont déjà gagné celle de la qualité et de l'exemplarité sur le plan environnemental notamment.

Cependant il me semble percevoir une différence avec l'industrie agroalimentaire.

Dans notre cas, les marchés principaux sont essentiellement caribéen et guyanais ce sont de micros marchés qu'il nous faut défendre face à l'importation. Les outils de

compensation des surcoûts et les stratégies de développement sont donc différents. Nous devons investir massivement dans des équipements industriels d'autant plus performants qu'ils doivent être polyvalents mais dont le prix est inversement proportionnel à leur capacité et qu'il faut pouvoir amortir sur un petit marché.

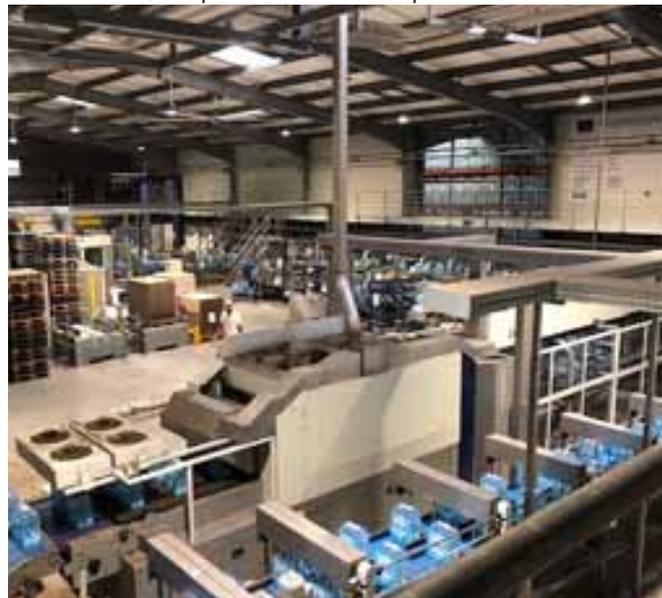
Pouvez-vous nous donner un exemple concret ?

BC : Bien sûr. Dans le secteur des yaourts par exemple, les grands groupes considèrent qu'une usine produisant moins de 200 000 tonnes par an n'est pas rentable. Or, le marché total à la Martinique, production et importations confondues, c'est seulement 10 000 tonnes ! Comprenez notre difficulté...

Justement, face à ce défi de la taille critique, quelles sont les pistes envisagées ? L'export peut-il être une solution ?

BC : L'export est effectivement une piste, mais qui comporte elle aussi son lot de défis spécifiques aux territoires ultras-périphériques que sont les DOM. Les coûts logistiques, le transport maritime, le pouvoir d'achat des populations locales et pour le moment l'obstacle de droits de douane ou de « negative lists ».

Dans ces conditions être compétitif sans être très solidement implaté sur son marché local devient



...NE CASSONS PAS UN MÉCANISME QUI FONCTIONNE !

une gageure, voire une mission impossible. C'est donc le premier levier de développement à actionner.

Pour conclure, quel est votre message aux autorités concernant cette réforme à venir ?

BC : Mon message est simple : Nous ne pourrions pas améliorer le pouvoir d'achat des martiniquais en sacrifiant l'emploi local...

L'Octroi de mer est un outil puissant et juridiquement solide, il est essentiel, notamment à la compensation partielle des handicaps structurels de nos productions locales reconnus par l'union européenne. L'Octroi de Mer est au service du développement de nos départements et du financement de nos collectivités d'outre-mer. En dépit de quelques ajustements possibles, dont la nature et le périmètre sont actuellement étudiés par l'ensemble des acteurs concernés, il permet l'émergence et le développement d'une production endogène significative mais fragile, au service de notre population, comme du projet de développement de l'autonomie alimentaire porté les décideurs politiques.

Je crains que la mise à mal de cet outil ne provoque, un choc économique et social, d'une ampleur inédite et aux conséquences imprédictibles. ■

■ CLUSTER POUR L'INNOVATION AGROALIMENTAIRE

Inovagro et l'Avenir de l'Industrie à la Martinique :



« Notre fierté, c'est produire, innover pour nourrir notre population »

Dans le cadre de ce dossier spécial sur l'industrie à la Martinique, nous avons eu l'opportunité de nous entretenir avec **Katy Largen**, présidente d'**Inovagro** depuis 2018 et directrice de **Comia**, entreprise industrielle bien connu. Madame Largen partage avec nous sa vision de l'industrie, ses défis et ses espoirs pour l'avenir, particulièrement dans le domaine agroalimentaire.

En tant que présidente d'**Inovagro** et d'une entreprise industrielle, comment conciliez-vous les objectifs de production et les exigences de développement durable ?

Travailler en industrie c'est participer au développement économique d'un territoire, afin de répondre au plus près à la demande. Nous devons en permanence être attentifs, curieux, à la pointe du progrès, de la réglementation et donc participer activement à la performance économique et durable de notre entreprise.

Confrontés en permanence aux évolutions sociétales et politique, nous sommes résilients et travaillons continuellement dans l'innovation, même si parfois, certaines contraintes nous empêchent d'évoluer correctement, et mener à

bien nos projets. Cependant répondre aux problèmes climatiques, écologiques et de développement durable, sans oublier notre performance industrielle qui doit rester notre objectif principal, représente aujourd'hui un axe de progrès pour nos industries de demain. Nous sommes confiants, en notre capacité à y arriver par la coopération, la mutualisation, même si cela risque de prendre plus de temps qu'il le faudrait pour les raisons de coûts, de marché, d'organisation...

Néanmoins nous continuons, et continuerons d'investir, de nous investir, pour produire dans les règles et toujours mieux.

Quel rôle voyez-vous pour le secteur agroalimentaire dans l'atteinte de la souveraineté industrielle de la Martinique ?

L'industrie agro-alimentaire est un secteur très manuel, pourvoyeur d'emplois et donc de valeur ajoutée, et répondant à une demande économique.

Notre industrie agro-alimentaire locale a toujours été présente quelle que soit les différentes crises subies sur notre territoire (grève de port, crise de 2009, crise climatique, COVID etc...). Cela veut bien dire l'importance que cette dernière a pour le développement de notre Martinique.

Notre rôle est primordial, car il répond à une demande spécifique, celle des martiniquais. Il permet la transformation de nos produits agricoles dans les normes exigées par la réglementation sanitaire, et ce

malgré nos contraintes d'insularité, climatiques ou financières (marché parfois de niche).

Notre fierté, c'est produire, innover pour nourrir notre population. C'est notre leitmotiv quotidien, afin d'être plus performant, plus compétitif et avoir une production d'une qualité exemplaire. Il ne nous manque plus que les martiniquais pour répondre présents à notre offre « souveraine » de produits locaux.

Pouvez-vous expliquer l'importance de la formation et du développement des compétences locales pour l'avenir du secteur agroalimentaire en Martinique ?

Comme évoqué précédemment, l'innovation, la performance, la compétitivité, sont les facteurs de réussite et pérennisation de la vie de notre industrie martiniquaise. Alors pour cela il faut être à la pointe du progrès, répondre à la réglementation, être à l'écoute de l'évolution des consommations. Pour ce faire, nous devons nous informer, nous former, former, recruter des personnes qualifiées, leur permettre de gagner en compétence, afin de travailler sur un outil de plus en plus performant, connecté, automatisé.

Dans cette démarche de souveraineté alimentaire, c'est naturellement que les cycles de formations locales, devront progresser afin de stimuler nos enfants à gagner en qualification et en compétence, pour rejoindre ce secteur, ô combien dynamique, pour faire rayonner notre production martiniquaise. ■

ANTILLA

Depuis 1981

ÉDITION SPÉCIALE YOLES 2024

OFFREZ

**à votre entreprise
une belle visibilité
dans cet Hors-Série**



- **Contenu original**
- **Articles inédits**
- **Nombreuses surprises**

**Encore quelques espaces
publicitaires disponibles**

CONTACTEZ-NOUS AU 0696 73 26 26